

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite aux orages dans le massif du Bargy, les principales sources communales d'eau potable ont été impactées entraînant une forte turbidité (eau trouble).

Dans ces circonstances exceptionnelles, et compte tenu de l'importance de cet évènement, la commune a engagé les premières mesures de traitement.

Malgré ces mesures, il a été décidé d'interdire, sur l'ensemble de la commune, l'eau à la consommation humaine.

Ce matin, en lien avec la Préfecture de la Haute-Savoie et l'Agence Régionale de Santé (ARS), la population a été informée sur la conduite à tenir durant cet évènement. La commune a immédiatement ravitaillé les services publics communaux (écoles, crèche, centre de loisirs, collège, résidences seniors, etc..

Dans ces conditions, et avec la mobilisation des supermarchés du territoire, la commune a pu réquisitionner les volumes en bouteilles nécessaires pour les habitants de la commune afin d'assurer pour chaque foyer les quantités d'eau recommandées

Les élus, les agents communaux et des bénévoles se mobilisent pour assurer sur les journées de vendredi 26 juin et samedi 27 juin une distribution d'eau en bouteille

Ces dispositions exceptionnelles seront maintenues jusqu'à ce que les analyses d'eau répondent aux exigences sanitaires en vigueur.

La commune reste mobiliser, remercie l'ensemble de ses partenaires qui travaillent à ses côtés et appellent la population à respecter les consignes et les restrictions à appliquer.

